



# LE MONITEUR

Paraissant  
Le Lundi et le Jeudi

JOURNAL OFFICIEL DE LA REPUBLIQUE D'HAÏTI

Directeur:  
AUGUSTIN R. VIAU

115ème Année No. 69

PORT-AU-PRINCE

Jeudi 11 Août 1960

## SOMMAIRE

- Loi désaffectant la somme de Gdes.43.000.00 tirée des articles désignés du Budget et ouvrant au Département de la Santé Publique et de la Population un crédit extraordinaire de la même valeur.
- Arrêté approuvant la liquidation des pensions de Mlle Lydia Jesnty, ancien Sous-Secrétaire d'Etat; MM. Louis Rimpel, Jn-Pierre Mompoint, Ludovic Célestin, Alcide Edouard, Frangeul Rigaud, Mme Vve André Dumesle, Mlle Mercédès Lavache et divers autres. (Reproduction).
- Arrêté dénommant Avenue «Jose de San Martin» la rue située dans la cité Dumarsais Estimé au Sud des pavillons destinés à l'Office du Tourisme et du Palais des Postes et qui est perpendiculaire aux Avenues Harry S. Truman et Marie Jeanne.
- Arrêté dénommant «Place de la République Argentine» le Rond-Point situé dans l'Aire de l'Exposition du Bicentenaire et borné au Nord par l'Ambassade d'Allemagne, au Sud par le prolongement du Boulevard, à l'Est par la Rue Enélys Robin, à l'Ouest par l'Institut Français.
- Avis.

## ARRETE

### COMMISSION COMMUNALE DE PORT-AU-PRINCE

Vu la Loi du 27 Juillet 1951 sur l'Organisation des Communes;

Considérant que la Nation Argentine célèbre, cette année, le glorieux Tricinquantenaire de la Révolution de Mai qui déclencha les batailles de l'Indépendance des Provinces-Unies;

Considérant que pour un regain de l'amitié haïtiano-argentine, il convient d'associer notre pays aux historiques manifestations qui marquent le grand événement de la Révolution de Mai;

Arrête:

Article 1er.— Le Rond-Point situé dans l'Aire de l'Exposition du Bicentenaire et borné au Nord par l'Ambassade d'Allemagne, au Sud par le prolongement du Boulevard, à l'Est par la Rue Enélys Robin, à l'Ouest par l'Institut Français, est dénommé:

#### «PLACE DE LA REPUBLIQUE ARGENTINE»

Article 2.— Le présent Arrêté après avoir été approuvé par la Secrétaire d'Etat de l'Intérieur sera exécuté à la diligence de l'Administration Communale de Port-au-Prince.—

Fait à l'Hôtel de Ville ce jourd'hui Premier Août 1960.

Le Président:  
Jean DEEB

Les Membres:  
Mme Léonie Coicou Madiou                      Marie Leconte

Vu et approuvé:

Le Secrétaire d'Etat de l'Intérieur:  
Dr. Aurèle JOSEPH